



UNIVERSITÉ DE NANTES

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNIVERSITÉ**

**SÉANCE DU JEUDI 31 MARS 2016**

**PV N°388**

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE  
EN ASSEMBLEE PLENIERE DU 31 MARS 2016**

Le Conseil d'Administration de l'Université s'est réuni au siège de la Présidence de l'Université, sous la présidence de M. Yves POUZAIN, enseignant à l'IUT de Nantes, Siégeait à ses côtés : MME Stéphanie TEXIER, Directrice générale adjointe

**ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 31 MEMBRES**

BARON Marie-Hélène	BIATSS	Bibliothèque Universitaire
BELLIN Emilie	étudiante T.	FLCE
BERNAULT Carine	A	UFR Droit et Sciences Politiques
BOUCHET Jean-Paul	Pers. Ext.	CFDT Cadres
BOUSQUET Emmanuelle	B	FLCE
BROCHARD Cyrille	BIATSS	UFR Sciences et Techniques
BRUNAT Stéphane	BIATSS	SUMPPS
CARBONI Pierre	A	UFR Langues
CARTRON Paul	étudiant T.	UFR STAPS
CHAGNEAU Corentin	étudiant T.	UFR Médecine CHENE
Emmanuel	B	IEMN-IAE
DESMEDT Marianne	Pers. Ext.	INSERM
DRONNEAU Céline	BIATSS	ESPE Nantes
FLEURY-BAHI Ghozlane	A	UFR Psychologie
GOMEZ Léa	étudiante T.	UFR Langues
GRASSET Olivier	A	UFR Sciences et Techniques
GUEVEL Arnaud	A	UFR STAPS
HOUEL Stéphanie	Pers. Ext.	Région des Pays de Loire
ILLIONNET Thibaut	étudiant T.	UFR Droit et Sciences Politiques
JAOUEN Pascal	A	Polytech Nantes
JOLLIET Pascale	A	UFR Médecine
LUPI Cyril	B	UFR Sciences et Techniques
MENUET Philippe	BIATSS	UFR Droit et Sciences Politiques
MIRALLIE Camille	étudiante T.	UFR Sciences pharmaceutiques
MORERE Julie	B	IUT de Nantes
OLERON Philippe	Pers. Ext.	SIGMA Informatique
POUZAIN Yves	B	IUT de Nantes
SAMI Taklit	B	UFR Sciences et Techniques
TONNERRE Clotilde	BIATSS	IEMN-IAE
TOSTIVINT Xavier	Pers. Ext.	BEELINK SARL
TRICHET Valérie	B	UFR Médecine

**AVAIENT DONNE PROCURATION : 3 MEMBRES**

DANIEL Karine	Pers. Ext.	Nantes Métropole
GENON Philippe	Pers. Ext.	Lycée CARCOUET
LESTIEN Françoise	Pers. Ext.	CARENE

MEMBRES EN EXERCICE	PRESENTS A L'OUVERTURE	PROCURATIONS	EXCUSES	ARRIVES EN COURS
34	31	3	0	0

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE : 5 MEMBRES

BEZAULT Valérie

BIAIS Thierry

PENISSON Stéphanie

TEXIER Stéphanie

VADE Corinne

Cellule d'Appui aux Affaires Institutionnelles

Directeur Général des Services

Responsable de la Cellule d'Appui aux Affaires Institutionnelles

Directrice Générale Adjointe des Services

Secrétaire générale adjointe – Rectorat de Nantes

**LE PRÉSIDENT DE SEANCE** ouvre la séance en formation complète à 8 heures.

Il annonce qu'il y a 34 membres présents ou représentés et informe des procurations : **MME LESTIEN** a donné procuration à **M.JAOUEN**, **M.GENON** à **MME BERNAULT** et **MME DANIEL** à **M.TOSTIVINT**. Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Il accueille les nouveaux membres du Conseil d'Administration en tant que personnalités extérieures élues lors de la précédente séance, **M.OLERON**, **M.TOSTIVINT**, **M.GENON** et **M.BOUCHET**. Le Conseil d'Administration est donc complet et comprend 34 membres.

Pour le bon fonctionnement de cette séance, même s'il est élu au Conseil d'Administration, il informe qu'il ne prendra pas part à l'ensemble des discussions, débats et questions, car il est chargé de la présidence de cette séance en tant que doyen d'âge. Il rappelle que les administrateurs ont eu accès à l'ensemble des documents via la plateforme Prodoc afin de consulter tous les documents préparatoires. Il souligne qu'à l'entrée en séance, des documents ont été remis relatifs à l'élection ainsi qu'un bulletin et une enveloppe pour procéder au vote. Comme il s'agit d'un vote, il y a une urne et un isolement à disposition des électeurs, afin de garantir de manière totale la confidentialité du vote.

Il rappelle formellement l'ordre du jour de cette séance, « l'élection du Président de l'Université de Nantes ».

Il propose d'entamer un tour de table de manière à ce que chacun puisse se présenter rapidement. Il présente **M.BIAIS**, Directeur Général des Services, **MME TEXIER**, Directrice Générale Adjointe des Services, **MME PENISSON**, Responsable de la Cellule d'Appui aux Affaires Institutionnelles et **MME VADE** qui représente le Recteur de l'Académie.

Le tour de table terminé, **LE PRÉSIDENT DE SEANCE** rappelle quelques points de règlements. Il rappelle le calendrier et l'élection le 21 mars dernier des quatre personnalités extérieures sur appel à candidatures sur le site internet de l'Université. En configuration complète, le Conseil peut désormais procéder à l'élection du Président de l'Université. Cette élection est cadrée par un arrêté pris par le Président en exercice, le 11 février dernier. Cet arrêté comprend plusieurs points que **LE PRÉSIDENT DE SEANCE** souhaite rappeler. Le Président est élu au scrutin uninominal à bulletin secret parmi les enseignants chercheurs, chercheurs, professeurs ou maîtres de conférences, associés ou invités, ou tous autres personnels assimilés, sans condition de nationalité. Le dépôt de candidature est obligatoire. La candidature devait être déposée au plus tard le 10 mars à 16h. Cette candidature devait être associée à une déclaration d'intention. Le Président en exercice devait vérifier la qualité des candidats et arrêter la liste des candidats. La liste a été notifiée sans délai aux membres du Conseil. Il précise que les membres empêchés peuvent donner procuration à un autre membre électeur. Nul ne peut détenir plus d'une procuration. Le Président est élu à la majorité absolue des membres élus et désignés du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes. La séance est présidée par le Doyen d'âge. Outre les membres ayant voix délibérative sont présents : le Directeur Général des Services, la Directrice Générale Adjointe, le Recteur ou son représentant et le service en charge de l'organisation du scrutin. Chaque candidat dispose d'un temps de parole identique de 20 minutes pour se présenter et un temps d'échange avec les administrateurs de 30 minutes. **LE PRÉSIDENT DE SEANCE**, compte tenu du nombre d'administrateurs, propose d'augmenter le temps, de façon à ce que chacun puisse s'exprimer et qu'il y ait un jeu normal de questions-réponses. Il sera ensuite procédé à l'élection à bulletin secret. Enfin, **LE PRÉSIDENT DE SEANCE** proclamera les résultats.

## **POINT 1 : ELECTION DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE NANTES**

**LE PRÉSIDENT DE SEANCE** informe qu'il n'y a qu'un seul candidat à l'élection, **M. Olivier LABOUX**. Il propose au candidat de présenter sa candidature.

« Chers Etudiants, Chères Etudiantes, Mesdames et Messieurs les Administratrices, les Administrateurs, Mesdames les personnalités qualifiées désignées par les Collectivités et les

Organismes de recherche, Messieurs les personnalités qualifiées désignées par ce Conseil, Madame la représentante du Recteur, Chancelier des Universités, Monsieur le Président de séance.

Je vous remercie de me donner l'opportunité de présenter ma candidature pour un deuxième mandat, à la Présidence de l'Université, un mandat pour 2016-2020.

Je souhaite revenir sur le mandat précédent 2012-2016, car je suis le Président sortant. Ce mandat est qualifié par deux éléments : la responsabilité et la relance. La responsabilité a été d'abord de sortir de l'ornière budgétaire de 2012, que je ne vais pas rappeler ici, avec une situation très incertaine et c'est un euphémisme. La relance se traduit par une politique d'investissement, que nous pouvons voir aujourd'hui avec le schéma du patrimoine immobilier et de l'aménagement, le schéma du numérique, le schéma énergie fluide, le schéma handicap à venir, que nous voyons aussi par l'internationalisation des formations, par l'interdisciplinarité en Recherche, la politique du développement durable, etc... Malgré une conjoncture pour le moins difficile, j'ai souhaité que nous ayons une politique de cohésion de l'Etablissement véritablement affirmée et forte. Je vais prendre quelques exemples pour les concrétiser : l'augmentation des dépenses d'action de prestations sociales, l'accompagnement des parcours professionnels, la sécurisation avec une politique de titularisation et de CDIisation, la professionnalisation des process de gestion et le dialogue interne au sein de l'Etablissement. Notre Université est aujourd'hui clairement ouverte sur son territoire. Elle est reconnue comme telle et jamais elle n'a été autant impliquée dans les politiques publiques. Qu'il s'agisse des collectivités territoriales, du monde socio-économique, associatif, culturel, les regards ont véritablement changé sur l'Université. Aujourd'hui elle est un acteur incontournable d'un territoire attractif et dynamique.

Je voudrais parler maintenant du mandat à venir 2016-2020. Dans un monde qui change, et qui change vite, doit-on subir, s'adapter ou anticiper ? Nous savons qu'aujourd'hui il y a un bon nombre de changements que je qualifierais de géopolitiques, avec la convergence d'un certain nombre de transitions, numérique, énergétique, climatique, industrielle, agricole, de développement durable. Dans ce contexte l'enseignement supérieur mondial va, lui changer également. Nous allons avoir de plus en plus une construction au travers de la planète, multipolaire qui se répartit sur un grand nombre de territoires, parce que bon nombre de pays ont décidé d'investir massivement dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Cela étant ma vision de l'Université du 21<sup>ème</sup> siècle est la suivante : elle est ouverte, elle est globale, la Formation et la Recherche questionne les grands enjeux de la planète, elle est systématiquement ouverte à l'international, et ici nous le savons bien, elle est en lien très fort avec son territoire. Dans ces conditions, je vois que l'Université de Nantes aura su anticiper toutes ces évolutions. D'abord, elle participera d'une nouvelle structuration, en lien plus fort avec les Ecoles, avec les Organismes de Recherche. Elle placera l'étudiant comme acteur de sa Formation. Elle aura développé l'interdisciplinarité sur la base de l'excellence disciplinaire, pour répondre aux grandes questions de société. Elle aura su trouver un équilibre entre la Recherche d'excellence et la Formation de pointe. Elle aura à l'international des partenariats privilégiés tant en Formation qu'en Recherche, avec un focus particulier sur l'Afrique, puisque nous savons qu'à l'horizon 2050, c'est-à-dire demain, un quart des jeunes de la planète sera sur ce continent. Elle saura développer un lien très fort avec son territoire, tel que nous savons le jouer ici, « à la nantaise ».

Trois priorités se dessinent pour ce mandat à venir 2016-2020. D'abord une Université forte et reconnue. La reconnaissance est d'abord à l'international, avec un critère, et c'est ainsi depuis des décennies, et cela le restera, c'est la Recherche, et l'excellence de la Recherche. Cette Recherche, je m'engage à appuyer au sein de l'Etablissement par les budgets, les moyens humains, tous les métiers d'appui à la Recherche, et c'est un sujet très important, par le développement des bourses de thèse et l'attractivité des chercheurs de rang international. Au cours des quatre années passées, nous avons d'ailleurs passé un cap très important, sans politique affirmée en termes de classement, puisque je vais faire allusion au Times Higher Education qui montre que par notre travail, sur des critères de Recherche mais pas uniquement, aussi sur des critères de Formation et lien avec le territoire, le rayonnement international, nous sommes dans les 2.5% des universités au monde. Une université reconnue c'est une université qui assume son rôle sur son territoire. Je veux évoquer avec vous trois niveaux : la ComUE, la politique de l'Etat en termes d'investissement d'avenir et ce qui concerne directement l'Université de Nantes.

Au niveau de la ComUE Université Bretagne Loire qui a été créée par un décret du 6 janvier 2016, c'est pour moi, sans être lyrique, une page d'histoire qui s'est tournée de manière à ce que nous ayons le temps de travailler ensemble sur un territoire qui est notre terrain de jeu naturel. Nous le voyons en Formation, notamment au niveau des masters, ou en Recherche, avec des UMR multi-sites, cinq labex en commun sur ces territoires, des pôles de compétitivité qui sont communs aux deux Régions et des stratégies intelligentes de nos deux Régions qui sont homologues à plus de 85%. Voilà ce terrain de jeu de l'UBL. Une question très simple : quelle en sera la plus-value ? La plus-value est d'abord scientifique par les dix départements interdisciplinaires qui font que nous allons avoir une

convergence entre nos établissements sur des sujets pour la plupart transversaux. Ceci va nous permettre d'être en capacité de mieux répondre à des appels à projets au niveau européens, horizon 2020, et être en capacité d'attirer des chercheurs de rang international. La deuxième plus-value c'est la coordination de l'offre de formation de manière à ne pas travailler en pleine concurrence. La troisième, c'est l'étudiant et notamment l'accompagnement à la mobilité. Nous avons travaillé avec les Régions et le CNOUS, notamment pour les mobilités au niveau master, de manière à ce que la physiologie de l'étudiant soit accompagnée au quotidien dans cette démarche. Enfin c'est la lisibilité internationale. Il faut qu'à l'ouest de la France et à l'ouest de l'Europe, nous ayons une organisation qui soit lisible. En clair c'est une intelligence collective qui respecte les établissements, en réseau et qui va procéder d'une attractivité et d'un service de l'étudiant beaucoup plus abouti entre nos établissements. La pertinence et l'efficacité de cette ComUE UBL se fera de mon point de vue, à la fin du prochain contrat quinquennal, en 2021.

Pour autant, vous le savez nous sommes aujourd'hui en concurrence au sein même de cette communauté, pourtant toute récente. Nous sommes en concurrence parce que les règles que nous impose l'Etat nous y contraignent. Je veux parler des investissements d'avenir, Initiatives d'excellence (IDEX) et I-Site. Ces règles d'IDEX et d'Isite sont assez simples : au lieu de saupoudrer les moyens par un concours entre les établissements devant un jury international, l'idée est de mettre les moyens là où il y a le plus d'ambitions aux yeux de ce jury international. Je voudrais m'arrêter un instant sur la politique Enseignement Supérieur et Recherche de l'Etat. D'un côté, nous avons une dotation récurrente, on nous fait croire qu'elle est stable, voir qu'elle augmente. Nous, nous savons qu'elle baisse. Je prends par exemple le Contrat de Plan Etat-Région, la baisse de 40% de l'ANR depuis 2009. Je pense aussi à quelque chose qui est figé, 240 euros de moins par étudiants à Nantes, par rapport à la moyenne des universités françaises. Ce modèle de dotations aux établissements aujourd'hui fige des engrames qui sont jugés historiques, pour autant de mon point de vue tout à fait scandaleux. Cela ne tient pas compte du dynamisme de l'Etablissement, du dynamisme de la Recherche au sein de notre Université qui est extraordinairement dynamique, de la pression démographique au sein de notre territoire. D'un côté, on a une dotation qui fige les choses et de l'autre côté, depuis 2009, nous avons une politique d'Etat par outil, c'est-à-dire que les investissements d'avenir sont une illustration parfaite de cet outil. On met en concurrence les uns les autres et on met les moyens là où il y a cette concurrence. Cela pousse les établissements à se différencier. L'Etat confie à un jury international qui devrait être consultatif mais qui est décisionnel, des milliards d'euros. Nous avons aujourd'hui, sans cesse, et nous le voyons depuis quelques mois, pour un certain nombre de sujets, des appels à manifestation d'intérêt, des appels d'offres pour la formation continue, pour la formation sur laïcité, pour les bibliothèques ou encore pour le numérique. On ne peut pas avoir en même temps un frein et un accélérateur. L'Etat stratège n'est de mon point de vue ni Etat, ni stratège et nous nous retrouvons dans cette situation. Alors aujourd'hui, Brest, Rennes et Nantes sont en concurrence non pas sur le fond de leur dossier d'Isite mais devant le jury, car c'est cette politique qui l'impose.

Dans la proposition nantaise, il y a deux éléments fondamentaux, qui ont déjà été présentés. D'abord la puissance scientifique et en cela nous suivons les recommandations strictes du jury, est caractérisée par les labels obtenus en 2010-2011. D'un côté, nous nous appuyons sur les sciences de l'ingénieur, avec le label IRT Jules Verne et nous allons développer pour un sujet sur l'industrie du futur, les technologies avancées de production et le génie océanique. De l'autre côté, nous avons dans les sciences de la santé, deux labex, IGO et IRON, l'Institut Hospitalo universitaire CESTI et l'équipe Arronax +, en appui sur le cyclotron. Nous allons développer la médecine nucléaire, l'immunologie et la cancérologie pour travailler sur la santé du futur. Sur l'effet transformant, c'est notre capacité à travailler enfin d'une manière décloisonnée entre université, Grande Ecole, Organismes et CHU. Le projet est porté par l'Université de Nantes, l'Ecole Centrale de Nantes, l'INSERM et le CHU. C'est cet effet transformant qui est mis en avant dans ce dossier.

Au sujet de l'Université, je le disais tout à l'heure et je le répète, elle doit être leader de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur son site. Elle doit développer le lien avec les entreprises tel que nous l'avons fait depuis 4 ans. Aujourd'hui nous avons collectivement, la conscience et c'est heureux, que le pays ne s'en sortira que si nous innovons, que si la Recherche pénètre le tissu socio-économique, les entreprises et notamment ici dans notre Région, les PME, si nous développons des projets collaboratifs avec ces entreprises, si nous développons l'apprentissage y compris dans le supérieur et enfin si nous favorisons la formation tout au long de la vie. L'Université doit aussi maîtriser ses outils de valorisation, des outils propres et en cela je pense à l'Espace entreprise, à la filiale Capacités ou des outils communs, comme le pôle de compétitivité Atlanpole Biothérapie ou la SATT Ouest Valorisation. Ce doit aussi être une université qui développe et crée de la valeur, de l'emploi, de l'innovation et de la connaissance. C'est enfin une université qui développe ses liens avec les collectivités comme nous savons le faire dans une politique de rattrapage de

l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur notre territoire, avec un soutien que je qualifierais de formidable. A travers le monde, il n'y a pas de grande métropole, pas de Région, sans grande université.

La deuxième priorité pour les années à venir c'est l'Université agile et innovante. Dans les années à venir, plus que jamais nous allons devoir nous adapter, anticiper parce que les publics changent, notre environnement change et notre interaction avec notre environnement est beaucoup plus forte qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. Parmi les enjeux qui me semblent majeurs, peut être autant que la Recherche il y a une trentaine d'années dans les universités, il y a la Formation. C'est un enjeu déterminant qui doit répondre aujourd'hui à un certain nombre de défis : l'ascension sociale, la lisibilité internationale, l'attractivité internationale, des publics de plus en plus divers et c'est heureux, l'anticipation et le travail sur les métiers de demain et les enjeux d'une nouvelle vague de massification, puisque nous savons qu'en 2040, 100.000 jeunes frapperont à la porte de l'Enseignement Supérieur en Pays de la Loire. Il ne faut pas confondre massification et démocratisation. On ne vient pas à l'Université par hasard et nous devons continuer à travailler avec les lycées pour anticiper ce choix du service public. Je souhaite que nous nous engagions fortement au cours de ce mandat dans la transition pédagogique positive, c'est-à-dire former les équipes, encourager l'initiative, valoriser l'engagement des uns ou des autres dans la pédagogie, inciter, expérimenter, évaluer, développer l'enseignement à distance, développer les formations hybrides, développer la mobilité virtuelle. Le second enjeu pour cette université agile et innovante, c'est d'être capable d'innover en notre sein, dans notre manière de fonctionner, dans notre gouvernance, dans notre structuration. Je voudrais aller plus loin sur cette organisation en Pôles. Je rappelle pour ceux qui connaissent moins l'Université, que nous sommes partis d'une présentation de la plus grande université pluridisciplinaire de province avec 21 Composantes, 64 Laboratoires, 500 interactions avec le monde entier. Ce sont des critères qui ne sont pas des critères raisonnables de fonctionnement. Nous ne pouvons plus fonctionner comme nous fonctionnons aujourd'hui. La structuration en Pôles me semble répondre véritablement et fortement à des outils tels que les enjeux se présentent. Aujourd'hui l'Université croît d'une manière tout à fait considérable. Je parlais de la Recherche, avec des chiffres éloquentes : c'est 4 à 5 fois plus fort que les établissements voisins. J'ai parlé aussi de la pression démographique. Je peux aussi évoquer l'interaction que nous avons avec l'ensemble de nos partenaires autour de l'Etablissement. L'Université n'est plus un campus au sens étymologique. Nous avons les collectivités, les chambres, les entreprises, l'IRT, le CEATEC... Il faut simplifier. Simplifier c'est complexe, et l'on a toujours l'impression d'écoper avec une petite cuillère. Les vagues de complexité nous arrivent et au final, dans les Laboratoires, dans les salles de cours, dans les amphis, à l'accueil, à la bibliothèque, on ne se rend pas compte de l'effort de simplification. Il faut aller beaucoup plus loin. Il y a des allers retours entre le central et le proximal et l'en plus finir. Nous ne pouvons plus fonctionner ainsi. Nous devons travailler sur un élément de confiance, fort. Pendant quatre ans avec mon équipe, j'ai centralisé pour remettre les choses en ordre. L'étape suivante est la déconcentration et la subsidiarité. C'est un travail important. C'est le seul moyen de donner de l'agilité et de l'air. Je vois quatre grands Pôles dont les noms pourront bien évidemment changer : Humanité, Droit Economie Gestion, Santé et Sciences et Technologie. Dans le cadre de l'Isite, nous avons un Pôle particulier, le dernier, Sciences et Technologie, puisque le projet est de travailler avec l'Ecole Centrale. C'est le même ministère. Ce Pôle regrouperait les trois IUT, Polytech, l'UFR de Sciences et l'Ecole Centrale. Nous sommes en train de réfléchir à la manière peut être originale de fonctionnement de ce Pôle. J'imagine une organisation où une nouvelle université responsable de la stratégie, de l'unité, de la solidarité de l'Etablissement où un Conseil d'Administration décide des moyens budgétaires et humains dédiés à chaque Pôle, chaque Pôle ayant son autonomie et sa confiance et en fin d'année revient auprès du Conseil d'Administration, a posteriori pour rendre compte. Se faisant, je suis convaincu que l'on donne du souffle, de l'agilité et que l'on simplifie l'organisation. C'est ce que je propose de travailler dès à présent.

La troisième priorité est une université engagée et humaniste. Humaniste pour moi, c'est notre capacité à essayer de comprendre l'autre, se mettre à la place de l'autre. Pour les étudiants, cela signifie être en capacité de se mettre à la place de leur manière de travailler et de fonctionner, en termes d'apprentissage et proposer dans le cadre de la démarche de transition pédagogique, des nouvelles modalités d'apprentissage. C'est aussi reconnaître leur engagement associatif, institutionnel, c'est faire en sorte qu'ils soient acteurs de leur cursus, et je ne citerai comme exemple que l'année de césure. C'est enfin les aider dans leur environnement. On sait qu'aujourd'hui 25% sont en recours subi au travail pour payer leurs études. Je propose un focus particulier là dessus et je pense proposer des emplois au sein même de l'Université de manière à ce qu'il n'y ait pas d'opposition entre ces emplois et les études. Pour les personnels de l'Université, l'humanisme c'est reconnaître la valeur de chacune et de chacun. Je m'engage à accompagner les plus fragiles, à lutter contre la précarité, à poursuivre l'effort engagé depuis quelques années et arriver en fin de mandat à 10% de CDIisation et

de titularisation en plus. Il s'agit de sécuriser, travailler sur les parcours professionnels, sur les compétences, travailler en mode projet dans le cadre d'une démarche qualité. Mieux vivre ensemble c'est aussi le bien-être au travail, qui consiste à prévenir plus encore les Risques Psycho-Sociaux et le harcèlement, à favoriser le lien social par les activités sportives, culturelles, physiques ou simplement communautaires et enfin, c'est respecter le temps de travail et le temps personnel.

Voilà pourquoi, pour toutes ces raisons, je me porte candidat. D'abord, il me semble qu'il reste beaucoup de travail à accomplir. Ensuite, je pense qu'il faut assurer une certaine stabilité de manière à arriver aux objectifs que je me suis assigné. Enfin je voudrais vous faire une confidence. J'ai eu la chance de rencontrer il y a quelques jours, de passage à Nantes, la Secrétaire Générale de la Francophonie, **MME JEAN**. J'ai été frappé dans son discours parce qu'elle a dit plusieurs fois « j'aime ». C'est quelque chose d'inhabituel, mais je voudrais très simplement vous dire ce que j'aime. J'aime ce que je fais, j'aime travailler avec mon équipe, avec les services. J'aime travailler pour une communauté, pour notre pays, avec ceux qui représentent le plus l'avenir, c'est-à-dire les étudiants et les chercheurs. J'aime ressentir la fierté de porter un établissement de valeur et des valeurs d'humanisme, de justice, de bien commun, un établissement qui concilie l'excellence et le lien social, l'élitisme et la main tendue. Pour moi, c'est cela l'Université. Je voudrais que ces deux mandats laissent la trace d'un service public du 21<sup>ème</sup> siècle, ouvert, dynamique, pragmatique. Je voudrais que nous travaillions ensemble la manière de piloter, de faire fonctionner ce Conseil d'Administration, que les administratrices, les administrateurs soient informés, soient formés, soient engagés de manière à assumer leur mandat en toute responsabilité vis-à-vis de l'Etablissement. Je voudrais que l'Intersyndicale trouve sa place dans ce Conseil et je propose de travailler dans les semaines à venir de manière à ce que, pour la rentrée prochaine en septembre, nous ayons une autre manière de fonctionner dans le respect des uns et des autres. Au final, je voudrais penser qu'en 2020, ce mandat sera réussi si c'est celui d'une mutation de l'Université de Nantes dans sa structuration et dans son lien avec son environnement, les collectivités, les grandes écoles, tous les éléments de valorisation, et bien sûr et tout naturellement, l'entreprise. Tout cela pour le bien commun. Je voudrais penser qu'en 2020 ce mandat sera réussi si nous avons réussi à travailler sur le bien-être, le bien vivre ensemble, que la communauté universitaire soit fière du développement de l'Université et de l'ambition qu'elle porte. Voilà ce que je voulais dire dans le cadre de ma candidature à la Présidence de l'Université de Nantes. Je vous remercie de m'avoir prêté attention et suis prêt à répondre naturellement à vos questions. »

**LE PRÉSIDENT DE SEANCE** remercie le candidat et donne la parole aux administrateurs.

**MME TONNERRE** remercie **M.LABOUX** pour cette présentation très claire et très détaillée. Elle souhaite revenir sur un aspect Ressources Humaines de ses propositions et savoir concrètement quels seront ses engagements pour poursuivre la lutte contre la précarité des personnels, notamment envers les agents contractuels, dans un contexte budgétaire tendu et avec une réglementation qui fixe aussi des limites relativement strictes sur le nombre de renouvellements de contrats possibles.

**M.LABOUX** rappelle l'historique et la loi Sauvadet en 2012. La situation de 2012 a été découverte fin août, avec de nombreux contractuels qui ne savaient pas si la semaine d'après ils allaient ou non être reconduits. Ceci engendrait une difficulté à l'époque à gérer, avec des situations humaines extrêmement difficiles. La loi Sauvadet est arrivée et il fait remarquer que l'Etablissement l'a fait appliquer. Mais au-delà de la simple application, il a choisi de la prolonger. Ce fut une décision de l'Etablissement, avec la CDisation de 29 agents, l'ouverture de 74 concours réservés et la stabilisation de 30 collègues. Il rappelle qu'il va continuer d'appliquer la Charte de gestion des personnels contractuels, qui été un élément très important au sein de l'Université et qui a été salué de manière très large. Cette Charte dit les choses et permet d'éviter d'avoir des situations difficiles humainement. Elle permet notamment pour ce qui est des CDI, d'avoir une politique de rémunération comparable aux titulaires, d'avoir une politique de formation efficace et d'avoir une politique de mobilité accompagnée. Dans ce cadre, l'Etablissement a aussi accompagné les contractuels pour lesquels le contrat allait s'arrêter, de manière à les accompagner pour trouver un nouvel emploi. Ce peut être une préparation à un entretien ou encore des autorisations d'absence pour pouvoir s'y rendre. Les choses sont claires et on ne fait plus croire à quelqu'un qu'il va être reconduit indéfiniment. Il y a aujourd'hui un bon nombre de contractuels qui accompagne le développement de la Recherche. Il prend l'exemple simple d'un critère, 30% de publications indexées dans des revues référencées en plus pour l'Etablissement. Ceci ne concerne ni l'informatique ni les SHS, mais est un critère très important. Il faut continuer de lutter contre la précarisation et accompagner clairement les agents, individuellement sur leur statut, et leur donner la durée précise des contrats. La Charte de gestion des

contractuels est un élément déterminant de l'Etablissement, votée à l'unanimité par la Commission Consultative Paritaire des Agents Non Titulaires (CCPANT) et très largement par les autres instances de l'Etablissement.

**MME SAMI** souhaite rebondir sur la question et partage tout à fait cette interrogation. Effectivement la liste Ensemble a voté la Charte très largement, car elle considérait qu'il y avait un plus par rapport à ce qui existait auparavant et elle a salué ce plus. Néanmoins, elle avait signalé et souligné les manques importants de cette Charte, en particulier la précarité, qui posait problème aux précaires qui subissent cette précarité malgré tout, car il y a un renouvellement dans la précarité. Il y a aussi le problème des postes pérennes qui sont renouvelés d'une année sur l'autre avec des précaires. Le personnel n'est jamais stabilisé sur le poste. Ceci pose aussi des difficultés pour les Composantes et les services, dans la mesure où l'Etablissement met à la porte du personnel pendant un ou deux ans a été formé pour prendre encore d'autres personnes précaires qu'il va encore falloir former. Sur la loi Sauvadet, elle salue la politique de l'Université dans ce domaine. Le seul problème est que cette loi était censée protéger de la précarité un certain nombre de personnels, et elle a en fin de compte, protégé ceux qui étaient déjà dans la situation de la loi Sauvadet, mais pas pour tout ce qui venait après. Pour ne pas entrer dans le cadre de la loi Sauvadet, on se débrouillait pour libérer les personnels avant qu'ils n'entrent dans le cadre du dispositif. Il y a eu des avancées certes, mais elle pense qu'il y a encore beaucoup à faire.

**M.LABOUX** confirme qu'il a été en accord avec **MME SAMI** sur ces avancées. Il rappelle simplement la politique de l'Etablissement, pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté, et précise que sur les postes pérennes seuls des titulaires sont positionnés. Il souligne aussi le fait que l'Université a assumé notamment dans les Laboratoires, son rôle vis-à-vis de certaines politiques d'organismes de recherche, qui étaient peut-être plus tranchées. Elle a de ce fait, intégré bon nombre de personnes qui étaient sur d'autres statuts et d'autres Etablissements.

**MME JOLLIET** souhaite revenir sur premier point cité par **M. LABOUX**, et un fort appui à la Recherche qu'il souhaite apporter. Il a précisé la forte dynamique qui en santé, la marque, puisque le domaine de la santé sur la base des objets du PIA, comme il l'a rappelé, a développé beaucoup d'innovations et dans des domaines clés qu'il a par ailleurs cités. Tout ceci va s'accompagner d'une flambée des connaissances médicales, la médecine de demain n'étant pas celle d'aujourd'hui. On parle de « patient tout électronique » ou « tout connecté » et de numérisation, comme il l'a évoqué. La numérisation existera car des marqueurs prédictifs seront utilisés et permettront d'adapter au plus près du patient de nouvelles thérapies. On se rend bien compte qu'en parallèle avec cette Recherche très dynamique et nouvelle, la transition pédagogique dont il parlait, est obligatoire car il y a des formations extrêmement professionnalisantes. On ne va pas se mettre à former des étudiants à lire des résultats sur des objets connectés, ce qui serait trop réducteur selon elle, mais il y aura certainement des liens très forts, qui du coup s'imposeront, avec le domaine des SHS et la relation médecin-malade va être encore plus importante. Elle interroge **M.LABOUX** dans le cadre de cet appui à la Recherche destiné à valoriser la position de l'Université de Nantes à l'international, pour savoir si l'on ne pourrait pas dans le même temps développer une position pédagogique positive qui rendrait visible mais qui sera à son sens obligatoire, avec tous les bouleversements qui seront vécus, que ce soit le possible transfert du CHU sur l'île de Nantes par exemple mais aussi tous les autres points d'actualité.

**M. LABOUX** remercie pour la question et souligne qu'elle contient beaucoup d'éléments dont il va en illustrer un certain nombre. En tant que patient, il rappelle que 50% des connaissances sont obsolètes au bout de 7 ans. C'est un critère important à connaître. Il parle de « position pédagogique positive », pour ne pas dire innovation. Il ne dit pas innovation, car ce qui est débattu aujourd'hui au sein des établissements français, ce n'est pas tout à fait de l'innovation. L'innovation c'est ce qui est mis en place dans un certain nombre de pays de par le monde depuis une trentaine d'années. La France a beaucoup de retard. Le numérique va selon lui pousser les établissements, pas pour demain, car demain est déjà là. L'idée est de s'adapter à des métiers de demain mais pas sous la forme d'étudiants qui sortent moulés, identiques et clonés. Il faut avoir des étudiants capables d'être des citoyens, de réfléchir et de s'engager, de s'adapter. Ils savent déjà très clairement que leur métier ne sera pas forcément le même pendant toutes leurs années de cotisation. Ils vont devoir s'adapter et c'est d'ailleurs ce qui est demandé par les employeurs aujourd'hui. L'innovation n'est pas que technologique, elle est aussi sociologique, managériale, éthologique. Il prend l'exemple d'une information qu'il a eue hier, par le Directeur d'Airbus sur le site de Saint Nazaire. Il y a un partenariat avec l'Université de Nantes sur l'entreprise libérée. Il y a enfin un travail sur l'interface entre Airbus et

des SHS. Cela lui convient et se faisant, le Directeur a décidé de verser la taxe d'apprentissage à l'Université. Au-delà de la méthode d'enseignement, il faut une capacité à développer des compétences et un mode d'évaluation pour les évaluer et donc le cursus en final. Il faut pouvoir décloisonner. Il aimerait que chaque étudiant ait l'opportunité, la faculté, les moyens et le temps de se distraire d'une discipline et qu'un sociologue par exemple, puisse avoir des cours de mathématiques. La modélisation mathématique aujourd'hui est partout et on ne peut plus avoir un ingénieur qui n'ait pas quelque formation de management. Idem pour un médecin et ainsi de suite. Ces décloisonnements, on sait les faire puisqu'on a la chance d'avoir un Etablissement unique. Sur la transition pédagogique, il faut se faire accompagner par ceux qui ont l'expérience, il faut l'amplifier clairement. Il sait qu'il est difficile de bouger une offre de formation avec un certain nombre de rigidités. Pour autant, ce sont les étudiants qui vont le demander très clairement. A la sortie, ils seront attendus sur quelque chose de plus ouvert que ce que l'on a connu jusqu'à présent, avec des métiers plus formatés. La transition pédagogique c'est le fond et la diversité, c'est la forme. L'Université en France est une période de la vie, alors qu'elle devrait être toute la vie. Il y a des pays européens, dans le nord notamment, où il y a une moitié d'étudiants salariés et l'autre moitié sont des salariés étudiants. Il faut bouger le curseur formation initiale et formation tout au long de la vie. Un salarié expérimenté de 50 ans ne doit pas être une charge mais une expérience que l'on peut former différemment. C'est un vrai sujet dont on peut débattre très clairement, mais qui est une priorité majeure du mandat à venir.

**MME BARON** revient sur les problèmes des personnels. Elle souligne qu'effectivement beaucoup de collègues ont été stabilisés ou titularisés dans les services, environ 30 selon **M.LABOUX**. Mais il faut ramener cela au nombre de contractuels dans l'Etablissement, qui est de 1300. Au vu des trois derniers bilans sociaux parus, on voit que le nombre de personnels a baissé de 90 postes en trois ans. En même temps le nombre d'étudiants a lui nettement augmenté et continue d'augmenter, et il faut s'en féliciter puisque ceci prouve l'attractivité de l'Université. Pour beaucoup de collègues, le premier Risque Psycho Social, est de ne pas avoir les moyens de faire son travail et d'effectuer ses missions dans des conditions décentes pour les personnels et les étudiants. Il a annoncé une politique offensive en terme de Ressources Humaines. Elle souhaite des précisions sur cette ambition, lorsque l'on sait que la politique de l'Etat n'est pas toujours très favorable aux fonctionnaires.

**M.LABOUX** partage les éléments. La pression démographique n'a pas été anticipée. Il rappelle qu'en Loire Atlantique depuis 2005, il y a eu neuf constructions de lycées ou de collèges, 4000 scolaires en plus sur la Région. L'Université accueille l'équivalent d'un gros lycée à chaque rentrée, entre 700 et 2000 étudiants supplémentaires sans un centime de plus. Il n'y a aucune anticipation, l'Université subit. A partir du moment où il y aura 40.000 étudiants, voir 50.000 en 2040, il faudra construire l'équivalent du campus tertre en plus. Au vu du scandaleux CPER proposé, et des autorisations d'engagement du CPER qui s'arrêtent à ce stade, on peut légitimement être inquiet. C'est pour cette raison qu'il avait développé une politique attractive. Il a rencontré depuis le début de la campagne, **M.MANDON** et son Directeur de Cabinet, à trois reprises et explique même avoir déjeuné avec **MME VALLAUD-BELKACEM**, devant des témoins de l'Université. Il a été très direct et il lui a symboliquement présenté son crayon, en lui disant que l'Université avait « besoin d'un chèque de 8 millions d'euros », correspondant au différentiel des 240 euros. L'Etat aujourd'hui n'a peut-être pas les moyens et on peut le comprendre, en tous les cas l'Etat n'a pas choisi ses priorités. On ne peut pas dire en même temps que la priorité c'est la jeunesse et l'avenir, et ne pas la suivre. On donne d'un côté et on reprend de l'autre. C'est un jeu nul, voir moindre comme à l'Université de Nantes, dès lors qu'il y a cette pression démographique. Sa stratégie aujourd'hui est simple. S'il demande un chèque, l'Etat va avoir du mal à le donner car à ce moment-là tout le monde va aller lui demander la même chose, tout à fait légitimement d'ailleurs. L'Etat ne pourra pas répondre à tous. L'effort de structuration et de lisibilité qu'il souhaite faire avec la construction en pôles, la spécificité du site interdisciplinaire, transdisciplinaire entre toutes les forces de Recherche, sont de nature à prouver que l'Etablissement est capable de décloisonner entre organismes, CHU, Universités et Ecoles. C'est quelque chose que le Ministère souhaite et il pense sincèrement qu'il a raison. Par cette démarche, il se dit fondé à demander un accompagnement pour l'Etablissement. Il explique avoir fait des tas de courriers depuis sa prise de fonctions en 2012, des rencontres, des arguments. L'Etablissement est reconnu comme un Etablissement responsable, mais si au final c'est pour ne rien avoir, cela ne va pas. Il rappelle qu'il a été invité le 7 janvier dernier durant de longues heures par les Inspecteurs Généraux de l'Enseignement Supérieur. Il était invité car l'Université de Nantes est « un cas d'école ». Avec un dynamisme de Recherche exceptionnel, une attractivité et un flux démographique d'étudiant, qui ne cessent d'augmenter, il lui a été demandé comment l'Etablissement allait faire. On est regardé de près et il estime qu'il y a une carte à jouer. Il ne cédera pas. L'Etablissement doit être accompagné car les efforts faits pendant quatre ans avec des voyants au vert aujourd'hui, seront vains. Le différentiel de

dotations entre les Etablissements sous prétexte du poids de l'histoire, ne peut pas durer. Il confirme maintenir un langage direct, cru et continu depuis février, chaque semaine. La vague qui va arriver dépasse largement l'Etablissement. Il s'agit d'un problème de contrat entre l'Université et la Nation.

**M.CARBONI** exprime sa surprise de ne pas avoir vu dans le tableau des opportunités de l'Université de Nantes, une des missions centrales des Etablissements, la formation des maîtres. Il souhaite savoir si **M.LABOUX** estime que la formation des maîtres reste une opportunité pour l'Université, en particulier dans la professionnalisation, sachant que l'Académie est très porteuse sur le plan de la demande en enseignants du second degré. Il souhaite savoir si l'Université de Nantes va faire l'effort nécessaire pour accompagner cette formation des maîtres au sein non seulement des composantes disciplinaires mais aussi de l'ESPE, dont les personnels selon lui, depuis plusieurs années, se ressentent comme des personnels délaissés par les services centraux de l'Université. Il dirait la même chose pour certaines des Composantes. La deuxième demande concerne la formation tout au long de la vie et la difficulté que ressentent certaines Composantes à lancer cette proposition de formation tout au long de la vie. Ceci risque en se superposant aux formations initiales, de mettre en concurrence ces deux types de formation dans un contexte de personnels en réduction. Il a noté dans le discours de **M.LABOUX** que la mise en concurrence des Etablissements y compris au niveau régional voir interrégional, était une véritable opportunité.

**M.LABOUX** signale qu'il n'a pas repris l'ensemble de son programme. Il a partagé des éléments qui lui semblent un peu plus stratégiques que ce qu'il a pu faire pendant la campagne, auprès des administrateurs. Sur l'ESPE, il s'inscrit en faux sur les moyens qui sont donnés à l'ESPE et qui sont supérieurs à toutes les Composantes de l'Université de Nantes. Au niveau administratif, et même au niveau des décharges, il signale qu'il n'y a pas beaucoup de Composantes où il y a une décharge à temps plein pour 70 étudiants, où il y a six jours de congés supplémentaires. Il n'y a pas beaucoup de Composantes et en cela il les défend, qui ont subi autant d'injonctions contradictoires de la part de l'Etat qui avait une idée sur l'ESPE, qu'il trouve intéressante, c'est-à-dire une vision intégrée entre la formation des maîtres et la formation sur le terrain. C'était intelligent selon lui mais la mise en application est impossible. Il y a des personnels qui ont eu le 27 mai, une injonction pour la rentrée de septembre. La manière dont cela s'est fait, est tout à fait contradictoire. Il est impossible de travailler avec des étudiants qui en fin de master 1 sont sur un concours et seulement sur cela. Il y a six profils différents en master 2. Les conditions de travail de ces personnels eu égard à cette réforme qui intellectuellement est intéressante, sont extrêmement difficiles. Il explique avoir travaillé pour que les conditions d'environnement soient les meilleures possibles, ce que reconnaît par écrit le Directeur de l'ESPE. Il ne peut pas défendre l'idée que l'ESPE n'est pas accompagnée à hauteur des moyens, et il souligne que les moyens dédiés à l'ESPE rapportés au nombre d'étudiants sont supérieurs à l'ensemble des Composantes. Il souligne que cette réforme de l'ESPE n'est pas aboutie et il en espère une autre. S'agissant de la deuxième question relative à la formation tout au long de la vie, il se dit en accord avec **M.CARBONI**. L'Université est embolisée par un nombre d'étudiants en formation initiale qui ne permet pas de se consacrer à la formation tout au long de la vie, qui est aussi l'une des missions premières de l'Etablissement en termes de valeurs sociales. Le curseur doit absolument bouger. On ne peut pas le faire bouger de manière massive sur l'ensemble de l'Etablissement, et il propose à la faveur du rapport GERMINET, qu'il puisse y avoir des expérimentations au sein de l'Etablissement. Il y a des Composantes au sein des Pôles, qui ont une pression sur la formation tout au long de la vie beaucoup plus importante que d'autres. Il propose d'expérimenter sur un ou deux endroits et en tirer les leçons pour voir la manière de travailler. C'est un enjeu pour l'Université mais aussi pour la société que de développer cette formation. Il reprend ces propos sur la concurrence qui ont été mal compris et réitère sa vision en disant que la concurrence au sein de la ComUE n'est pas une opportunité. Il explique que l'Etablissement subit les règles d'un concours, avec des règles du jeu nationales.

**M.ILLIONNET** revient sur les propos de **M.LABOUX** concernant l'université de demain. Il souhaite quant à lui parler de l'Université d'aujourd'hui. Pour la deuxième fois en deux semaines, la Faculté de Lettres est bloquée par les opposants à la Loi Travail. Il souhaite dire que l'UNI qu'il représente, réitère sa plus vive condamnation à l'égard de cette action et souhaite que des comptes soient demandés aux diverses organisations qui sont responsables de ces blocages et des diverses dégradations qui ont eu lieu notamment la semaine passée. La mission de l'Université est de tout mettre en œuvre pour que les étudiants puissent exercer leur liberté d'étudier, tout au long de l'année. Il a conscience des problèmes que cela peut soulever et remercie le Président pour son action, hier en fin de journée, avec un mail adressé à tous les étudiants qui apporte un soulagement à un bon nombre d'étudiants. L'autre mission de l'Etablissement est de tenir les étudiants informés et pour les

semaines qui arrivent, d'organiser un rattrapage dans les meilleures conditions possibles ainsi que les contrôles de connaissance. Il souhaite savoir ce qui sera fait, ce mois-ci, cette année ou dans les années qui viennent, pour que ce genre d'événements n'arrive plus et que les étudiants puissent venir travailler de la manière la plus libre possible.

**M.LABOUX** remercie pour ce point d'actualité. Demander à des organisations de rendre des comptes est difficile car il n'y a pas d'organisations. Il explique avoir échangé avec les organisations syndicales et représentatives étudiantes et être tombé d'accord sur un protocole de bon sens, tel qu'il a été fait depuis 2012. En fait, il explique que les organisations ont été rapidement débordées, car il n'y a pas de chef, et il rappelle le profil de bon nombre de personnes qui occupent les lieux, qui sont particulièrement actifs et n'ont pas forcément le profil classique d'étudiants. Dans ces situations, il y a plusieurs choix. Soit on estime que les étudiants sont là pour étudier et ils doivent pouvoir le faire, donc l'Etablissement reste ouvert. Mais là, il y a un gros risque de confrontation directe et cela s'est vu par ailleurs entre des étudiants qui veulent bloquer et des étudiants qui veulent étudier. La sécurité des personnels et des étudiants s'en trouve engagée. L'autre possibilité est de dire que tout est fermé. A ce moment-là, on peut dire que c'est « presque » réglé selon lui. A Bordeaux, ce ne fut pas le cas, avec quatre étages totalement dévalisés. Se faisant, il estime qu'on fait une caisse de résonance à un mouvement. Il explique avoir fait du « sur mesure ». C'est plus difficile et plus risqué : informations, mails en amont, cellule de crise avec les Directeurs de Composantes le matin dès 7h, le soir jusqu'à 20h, sur place, avec l'ensemble des personnels, des services, le Cabinet et les Doyens, avec une adaptation en fonction de la situation du matin. C'est beaucoup plus risqué mais respecte le droit de chacun de s'exprimer. Que des étudiants veuillent étudier mais que des jeunes veuillent exprimer leurs inquiétudes, cela s'est toujours vu. En fonction de la situation dès 6h45, l'Etablissement s'adapte. La semaine passée quand des étudiants ont retiré du matériel pour bloquer et saccager, il a décidé la fermeture du campus. Il y a deux dangers, le début et la fin de la journée. Aujourd'hui, il explique avoir trouvé cet équilibre en laissant un amphithéâtre ouvert de manière à ce qu'il n'y ait pas de bris et de contestations fortes qui dégradent l'ensemble de l'Université et des mesures qui s'adaptent en fonction de l'évolution de la situation. Il espère que ce mouvement va s'arrêter. *Sur les moyens d'anticipation, à part résoudre le problème de Notre Dame des Landes, il n'a aucune prise.* Il a adressé un mail de bienveillance pour les étudiants en termes de contrôle continu et d'examen, notamment pour aujourd'hui, ne serait-ce que parce qu'il y a des problèmes de transport, de manière à ce que les absences ne soient pas comptabilisées. Il entend bien les étudiants qui veulent étudier, mais dès lors que se pose un problème de sécurité pour les personnes et le matériel, il doit fermer.

**M.GRASSET** souhaite revenir sur l'UBL, et explique que l'articulation avec les I-Sites l'interpelle. Pour l'avoir vécu récemment sur le futur Paris- Saclay, on voit très bien que l'évaluation à mi-parcours d'un IDEX plombe complètement la façon dont les campus parisiens doivent anticiper le devenir de leur super-université. On est dans un contexte un peu différent mais pas radicalement. Il est clair que l'UBL a de très grandes ambitions, comme passer d'un niveau régional à un horizon 2020. Il a apprécié ce qui a été dit, avec d'un côté cette construction et de l'autre une concurrence claire actuellement au niveau des I-Sites. Il y a deux scénarios clairement. Si l'Université est dans une dynamique ultra positive, l'I-Site nantais passe, et se faisant elle sera fer de lance dans l'UBL. Mais dans le cas inverse où il ne passe pas, mais que c'est un autre, il faut discuter des scénarios et savoir ce que l'on fait avec ça.

**M.LABOUX** rappelle les deux vagues du PIA. En 2010/2011 l'Etablissement avait promis de travailler ensemble avec tous les partenaires, qui sont déjà les partenaires sur l'inter région. Le projet n'a pas été suivi, car selon lui il n'était pas assez visible. En 2015, l'Etablissement propose un projet d'un modèle universitaire en réseau, avec le côté scientifique original transdisciplinaire, avec une vraie prise de risque, mais aussi une vraie vision. Le jury a considéré que le seul critère à retenir est de savoir si l'on est capable d'avoir une université de rang mondial. Le réseau n'est pas une université. Ceci a fait que le dossier a été mis de côté très rapidement. Cela étant, sur les sites des trois métropoles, on a réfléchi différemment. On a travaillé ensemble et il explique avoir été en contact en tant que porteur, avec les porteurs de Brest et de Rennes, de manière à ce qu'il n'y ait pas de confrontations sur le fond, **M.JAOUEN** peut en témoigner sur Brest et la mer notamment. A un moment, il a fallu se demander si l'on était capable d'écouter le jury. C'est une règle du jeu, on s'y plie ou pas. Il en a débattu à la Conférence des Directeurs d'Unités de Recherche, et s'est interrogé sur le fait de savoir si l'Université de Nantes souhaitait y aller. Si l'Etablissement n'y allait pas, les bretons y seraient allés, et l'un des deux, Rennes ou Brest aurait été leader. Après avoir décidé d'y aller, il a fallu s'interroger pour savoir dans quelles conditions. Il a accepté de porter de manière drastique le fait que c'est Nantes et non la région qui y va. Il y aura un effet d'entraînement sur Angers et Le Mans après,

mais ce n'est pas le dossier. Il explique que l'on travaille déjà sur la santé avec Angers, et sur l'ingénierie avec Le Mans. Ce sont les objets du PIA1. L'aspect gouvernance, de son point de vue, et sa stabilité sont un élément important. Travailler avec l'Ecole Centrale et l'Université, c'est-à-dire revenir à ce qui existait dans les années 2000, même si les appellations n'étaient pas celles-là, est quelque chose de vraiment stable. Travailler sur un nouvel Etablissement lié d'une fusion-création avec ces deux Etablissements, est stable. Une fondation de coopération scientifique notamment comme c'est le cas à Rennes, qui s'appuie sur la Fondation de Rennes 1, qui est en fait, une Fondation Reconnue d'Utilité Publique gérée à Paris, est instable. C'est le cas aussi à Brest. Les deux dossiers, et ils le reconnaissent eux-mêmes, n'ont pas de stabilité de gouvernance. Aujourd'hui, **M.MANDON** lui dit encore devant la presse, qu'avec ce qui se fait à Nantes, on est les seuls à aller aussi loin dans l'idée de la gouvernance et du rapprochement « organismes-CHU-Universités-Ecoles ». Seul le projet nantais entre dans les critères du jury par rapport à celui de Brest et de Rennes. Cela étant, il y a un oral en juin et un autre en janvier. Ce n'est pas une simple démarche où l'on dépose un dossier et on attend le jury. Il y a une certaine confidentialité. Il faut démontrer qu'entre le dépôt du dossier et l'oral, on a continué à avancer et entre l'oral de présélection et celui de janvier, on a fait de même. Il y a effectivement donc plusieurs hypothèses, un, deux ou trois succès. Il ne croit pas en trois succès mais croit seulement en celui de Nantes. Il prend l'exemple de la recherche hospitalo-universitaire avec plus d'argent par site. Ceci n'a gêné personne qu'il y ait des dossiers en 2015 comme en 2016 déposés par Brest, Rennes, Nantes et Angers, en pleine concurrence. C'est la règle, il faut le faire intelligemment. Il pense que la promotion d'un site participe de la promotion collective. Si un jour, le Mans et Angers décident de fusionner car il y a une plus-value, et si c'est bon pour l'ensemble du site, il s'en réjouit. Si Nantes est labellisé, il estime que c'est une plus-value pour le site.

**M.BROCHARD** revient sur deux points. Le premier concerne, comme indiqué lors de sa présentation, la volonté de **M.LABOUX** de promouvoir le bien-être au travail tout en respectant l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle. Il souhaite savoir concrètement comment il compte mettre en œuvre cette promotion et avoir son avis sur le droit à la déconnexion, qui est un sujet d'actualité. Ensuite **M.LABOUX** a évoqué la création d'un pôle Sciences et Technologie, comprenant les trois IUT, Polytech et Sciences, ce qui lui paraît un projet très ambitieux multi-sites et multi-Composante. Il souhaite savoir comment cela sera envisagé et ce que cela impliquera au niveau des personnels.

**M.LABOUX** souhaite une réflexion profonde sur l'usage des mails. S'il devait supprimer une chose dans son quotidien, ce seraient les mails. Ils représentent une pression incroyable, et la satisfaction du travail accompli quand on a vidé sa boîte mail, une intrusion continue, une hyper réactivité, et parfois même du fascisme avec des copies cachées, des transferts de mails personnels. Il faut une vraie réflexion et pas seulement technique, philosophique et éthique avec un grand débat. Il faut des experts de différents domaines, technologiques, des SHS qui éclairent sur ce qu'est le mail aujourd'hui. Il y a des choses simples à faire, comme l'absence de mails le week-end. Il souhaite une charte de respect des règles. Il explique recevoir des mails intitulés « urgent » le vendredi soir à 21h ou même le samedi. Il veut une réflexion intellectuelle et collective sur les mails. Sur le Pôle Sciences et Technologie, il confirme que le projet est très ambitieux. Ce qu'il voit aujourd'hui, pour faire simple et caricatural, c'est que l'UFR Sciences se voit dépouillée de ses meilleurs étudiants pour des formations sélectives. C'est un vrai sujet et il faut garder en tête que la sélection entraîne l'attractivité, alors que ce devrait être le contraire. On met les choses à l'envers. L'UFR Sciences développe un cursus master ingénierie, les IUT proposent des masters en ingénierie, Polytech propose une année pour anticiper la rentrée dans l'Ecole et on voit aussi que les écoles développent bon nombre de bachelor, qui sont en fait le nom international de la licence. On voit que les entreprises s'appuient sur l'emploi à bac +5 qui est « le graal ». Ces emplois sont souvent sur-employés par rapport aux besoins bac+3 et sous-employés par rapport à un bac +8. Il y a une vraie réflexion sur le niveau de diplôme correspondant aux attentes du tissu socio-économique entre autre. Si l'on ne fait rien et si l'on ne répond pas à ces questions, on va se faire déborder. On a les moyens de garder l'élitisme et le lien social, la sélection et l'attractivité et l'accueil de tous les étudiants dans une discussion au sein d'un pôle. Il faut en discuter. Il voit que l'UFR Sciences travaille mieux avec l'Ecole Centrale qu'avec Polytech, que les trois IUT ne travaillent pas assez ensemble. Il faut être capable d'avoir une homothétie entre la formation et les UMR, il faut être capable de décloisonner sans tabou et se poser les vraies questions. Il faut ne plus avoir de concurrence alors qu'on est sur les mêmes UMR. 80% des UMR sont communes entre Université et Ecoles. C'est cela qu'il veut provoquer au sein d'un Pôle où la gouvernance sera travaillée. Dans son esprit, la gouvernance de chaque pôle peut être protéiforme et adaptée en fonction du pôle.

**M.GUEVEL** remercie **M.LABOUX** pour son exposé qui projette vers un horizon positif. Il souhaite revenir sur la perspective d'interroger la structuration interne de l'Etablissement et cette projection vers un découpage en Pôles qui rendrait aux Pôles, par effet de subsidiarité et décentralisation, certaines compétences. Il s'interroge sur le modèle de gouvernance au sein de ces Pôles et quid des 21 Composantes actuelles, dont certaines constituent déjà des Pôles, comme celui des LLSHS. Il se demande comment cette nouvelle organisation va s'intégrer au sein d'un Etablissement qui compte déjà deux niveaux, le central et les Composantes. C'est un troisième niveau avec l'UBL qui s'installe aussi depuis janvier dernier. La crainte chez certains collègues est de finalement entrer dans un modèle administratif qui soit encore plus complexe et moins fluide.

**M.LABOUX** souligne que la question est légitime. Il signale sur l'UBL, qu'on a deux PRES et un Réseau universitaire (RUOA) en moins. Il se battra pour que l'UBL soit un outil au service des établissements et non une couche supra. L'UBL, c'est « l'Europe des Nations », l'Etablissement restant l'Etablissement. L'organisation en Pôles n'est pas à ses yeux une nouvelle couche. Aujourd'hui, il y a des allers-retours central-proximal en continu et on ne fait pas confiance. La gouvernance de chaque Pôle est à travailler. Cette gouvernance aura des similitudes mais peut être variable en fonction des Pôles. Un Pôle LLSHS avec huit Composantes n'est pas la même chose qu'un Pôle à une Composante comme Sciences aujourd'hui. Il explique avoir centralisé parce que la politique de l'Etablissement était difficile à établir, et qu'elle n'est pas la somme de chacune de ses Composantes. Il y avait une organisation qui n'était pas la plus efficace, dispendieuse et qui a conduit à la situation de 2012. S'agissant de cette construction en Pôles alors qu'elle était un peu allergisante en 2012, il voit justement qu'en SHS, c'est là qu'il a eu le plus de demandes de construction pour avoir une gouvernance et une légitimité. Il est actuellement en train de réfléchir à la manière de le faire, d'organiser la déconcentration. Il s'agit d'avoir les compétences en infra, non pas pour ajouter une couche, au contraire, mais pour que le Pôle ait les capacités, les moyens et les compétences d'organisation pour gérer lui-même. Il voit un Conseil d'Administration garant de l'unité de l'Etablissement, de la solidarité qui décide de la stratégie globale, qui vote les moyens délégués à chaque Pôle. Ces Pôles gèrent et organisent comme ils l'entendent, mais a posteriori reviennent au Conseil d'Administration en fin d'année, pour exprimer ce qui a été fait. Là, la structure sera beaucoup plus réactive. Cette organisation en Pôles est à construire, il n'évoque que le concept.

**M.TOSTIVINT** est satisfait du bilan de la première mandature de **M.LABOUX**, qui a été très positif pour les entreprises. Les entreprises ont apprécié tous les efforts de rapprochement et de coopération qui se sont traduits d'ailleurs par des nouveautés, des partenariats qui ont été co-concus. Il souhaite connaître les ambitions de **M.LABOUX** pour continuer dans cette dynamique lors de la prochaine mandature.

**M.LABOUX** a utilisé un mot dans sa présentation, « naturel ». Le lien doit être naturel. C'est une évidence intellectuelle et collective aujourd'hui entre les uns et les autres. Si l'on veut s'en sortir c'est forcément ensemble, et pas séparément. C'est aussi par le biais de l'innovation et de la Recherche, donc la Recherche publique. Le lien doit être naturel et pour cela il faut être en capacité de se mettre à la place d'un chef d'entreprise de PME qu'il entend. On commence à voir que cette grande université dans laquelle on ne savait pas comment rentrer, fonctionne. L'Espace Entreprise est une structure qui met en lien entreprises, laboratoires et formation. Ces outils de perméabilité ainsi que les neuf filières qui ont été définis ensemble, permettent d'avoir une homologie en miroir entre les deux mondes, socio-économique et académique. Il faut donner plus de lisibilité à toute l'organisation de la valorisation. On voit aujourd'hui que les moyens, les concepts sont questionnables. L'IRT doit trouver un moyen d'être autonome à dix ans, tout comme la SATT. Ces deux éléments vont développer des prestations en concurrence frontale avec Capacités. Il faut bien régler tous ces éléments afin que tout le monde s'y retrouve. En clair, il faut définir le « qui fait quoi ». Le succès de la dernière organisation « entreprises-SHS » où il a fallu refuser des chefs d'entreprise car l'amphi était trop petit, est révélateur d'un besoin de voir d'une manière décloisonnée et globale, la façon dont on peut travailler.

**MME BELLIN** souhaite remercier **M.LABOUX** pour le geste qu'il a fait envers la communauté étudiante, hier en envoyant un mail demandant aux enseignants de ne pas prendre en compte les absences injustifiées pour la journée du 31 mars. Elle revient sur ce qu'il a évoqué et notamment le fait que les organisations ont été débordées lors de l'assemblée générale. Elle souhaite préciser qu'elles n'ont pas été débordées, mais étaient là pour impulser ce mouvement. Elles ne sont en aucun cas responsables de ce qui se passe autour et notamment des dégradations. L'UNEF a été présente pour impulser, et est encore présente dans les assemblées générales pour faire fonctionner la

démocratie en leur sein, mais aussi pour accompagner le mouvement, qui elle l'espère aussi, va s'arrêter, mais après le retrait de la Loi Travail. Elle referme cette page d'actualité et souhaite savoir ce que **M.LABOUX** entend par l'étudiant acteur de sa formation, ou encore lorsqu'il évoque la transition pédagogique. Elle souhaite aussi parler de réforme pédagogique, dont on parle dans plusieurs universités et qui passe par des choses concrètes. L'Université de Nantes va-t-elle être pionnière de cette réforme ? Il y a beaucoup d'étudiants qui vont arriver en première année, ce qui va augmenter les amphis surchargés, les TD surchargés et dégrader les conditions d'étude. Elle souhaite savoir si tout ceci sera compatible avec la transition pédagogique et cette réforme pédagogique.

**M.LABOUX** revient sur ses propos et précise qu'il faisait référence à la première assemblée générale avec les échos qu'il en a eus. Quand on a des débats aujourd'hui avec les personnes qui sont sur site, ce ne sont pas des représentants d'organisations étudiantes, et il n'y a pas de chef, donc chacun dit ce qu'il est. Sur les enjeux, il estime que l'Etablissement peut être pionnier mais avec pragmatisme. En aucun cas, on pourra dire tout l'Etablissement va basculer dans une réforme identifiée et lisible. Pendant la campagne, il est allé à la rencontre de tous les départements, les laboratoires, les services et les bibliothèques et il fait le constat que l'on ne parle pas la même langue. Il faut une formation de base à la pédagogie pour que l'on se comprenne bien. L'enseignement à distance pour certains va être de donner un CD rom à un étudiant, pour d'autres ce sera les moyens de suivre plus spécifiquement à distance les étudiants en difficulté pour laisser les autres avancer. Il faut un langage commun sur les fondamentaux, les concepts. Les enseignants, les chercheurs et les personnels doivent être formés. Il faut le même travail d'équipe qu'en laboratoires. Tous les nouveaux entrants seront « vaccinés » à la pédagogie, il y aura des critères de recrutement qui sont aussi des critères de pédagogie. La pédagogie ce n'est pas faire un cours, mais concevoir un cursus. Après le langage, il faut être capable d'avoir une vision globale sur une formation, un master, le concevoir et il insiste encore et toujours, sur le mode d'évaluation qui doit être le plus pertinent. Avec le Service Universitaire de Pédagogie (SUP), qu'il souhaite voir évoluer en centre de transition pédagogique, de manière plus globale, il faut des personnels qui veulent s'engager sur des expériences. Aujourd'hui il y a une expérience en Sciences ou encore en Santé. Il faut fonctionner par partage d'expériences mais pas lors d'une grosse vague de cette nature. On peut aller plus loin, mais un certain nombre de rigidités en France empêche d'évoquer certaines choses.

**M.JAUEN** souhaite des précisions sur l'éventuelle évolution de la politique concernant les sites délocalisés de la Roche Sur Yon et de Saint Nazaire, tant en pédagogie qu'en Recherche.

**M.LABOUX** rappelle que les deux sites sont différents, le site de Saint Nazaire a été créé en 1967, et est reconnu en termes de puissance de la Recherche et de lisibilité. Il explique être allé présenter le site de Saint Nazaire à l'Association des Villes Moyennes. En France, c'est un site exemplaire, où est développé le lien avec le territoire, l'adaptation entre les formations et l'emploi, avec des taux d'emploi élevés. Le regroupement Formation-Recherche est très important. Il envisage de quitter le site de Gavy pour aller sur le site Heinlex. Le site de La Roche Sur Yon est différent. C'est une délocalisation dans une politique d'aménagement du territoire par l'Enseignement Supérieur, sans moyen. La politique choisie sur le site yonnais après des questionnements simples est dans un schéma spécifique, avec l'ensemble des acteurs du site. Aujourd'hui des stratégies sont partagées, comme celle d'aller plus loin et défendre la Recherche, avec une Chaire Polytech, avec un travail sur la mutualisation entre le syndicat mixte, le CUD, l'IUT et l'ESPE, une réflexion en cours pour développer l'enseignement public sur le site de yonnais. C'est un vrai choix politique, et il estime que c'est le site où il s'est le plus déplacé depuis 2012, compte tenu du fait qu'il y a eu un passé dans un sens et dans l'autre pendant des années.

**M.MENUET** souhaite faire un constat. Cela fait près de 25 ans qu'il est à l'Université de Nantes. En tant que syndicaliste, il est un acteur privilégié. Depuis 4 ans, il observe et participe aux différentes réunions et organisations pour faire bouger les choses. Il ne fait pas partie des gens qui disent que tout doit rester en place. Le monde bouge donc l'Etablissement le doit aussi. Il y a eu beaucoup d'effets d'annonce. Il constate une dégradation de la santé des collègues et des étudiants. L'Université est riche à travers ses étudiants et ses personnels. Il y a de plus en plus de personnels en arrêt, des gens qui souffrent d'organisations décidées sur un coin de table sans qu'ils n'en aient été acteurs. Son triste constat, c'est que depuis 4 ans pour les personnels les choses sont dégradées. L'affichage de l'Université en bonne santé avec des comptes en ordre, n'est certes pas contestable, mais ne se ressent pas au niveau des personnels.

**M.LABOUX** ne partage pas tout à fait le même point de vue. Il a aussi entendu que le dialogue social était renoué. Il a lu le bilan social et les chiffres d'arrêts de travail qui contestent les propos de **M.MENUET** aujourd'hui. Il n'y a pas plus d'arrêts au sein de l'Établissement sur les quatre années. Il explique que l'Université travaille en mode projet en incluant l'ensemble des personnels sur chaque sujet. On peut bien sûr faire plus et chacun y participe.

**M.CARTRON** revient sur la massification en 2040 dont **M.LABOUX** a parlé dans sa candidature et avoir quelques précisions sur les moyens qui vont être mis en place sous son mandat pour les primo entrants afin qu'ils s'orientent sur une filière universitaire par envie et non par défaut, comme c'est le cas aujourd'hui. La nouvelle réforme APB ne facilite pas cette situation, avec la filière dite « non sélective » obligatoire. Il souhaite savoir aussi comment les jeunes peuvent être accompagnés par l'Université ou par leurs pairs, afin que leurs études soient une réussite. Avec l'arrivée des 1000 étudiants, il craint la mise en place de capacités d'accueil comme en STAPS, en Psychologie ou encore en Langues.

**M.LABOUX** souligne l'attractivité de l'Université, du site de la Métropole, classée ville agréable, verte et culturelle au niveau européen. Avant le baby-boom des années 2000 qui va arriver prochainement, il y a déjà cette pression. C'est une fierté d'accueillir tous ces étudiants mais c'est aussi un challenge car il faut les accueillir pour réussir. Aujourd'hui il y a beaucoup d'éléments qui font qu'on arrive à bouger légèrement le curseur. Le travail avec les lycées qui est fait depuis des années est remarquable avec l'augmentation de 25% en 3 ans du premier choix à l'Université. Il est lucide, c'est peut être aussi pour des raisons de contrainte budgétaire des parents, des étudiants et des familles. Il faut cependant dire les choses et ne pas promettre que pour certains types de baccalauréat le pourcentage de réussite sera élevé car ce n'est pas honnête. Aujourd'hui on ne parle pas de sélectivité mais de « prérequis » et ce sont les organisations syndicales qui en parlent. Il préfère parler d'orientation prescriptive. Une prescription, on en fait ce qu'on en veut, mais on dit les choses. Il faut aussi parler du deuxième volet indispensable, la capacité de rebondir et que tout ne soit pas joué à 18 ou 20 ans. Les deux sont indispensables et indissociables. Si le choix a été fait par défaut, si l'environnement n'a pas été favorable, il faut être capable de proposer une manière de rebondir. Sur la réussite, il explique qu'il y a le mythe de vouloir accompagner tout le monde et tout seul. On voudrait un accompagnement individualisé de chacun. Il pense que le numérique est un élément de lutte contre le déterminisme social. Il y a des étudiants que l'on sait en difficulté. La sélection aujourd'hui est darwinienne, les étudiants qui n'ont pas les codes de réussite sont mis dans un pot commun alors que l'on sait par avance qu'ils ne vont pas réussir. C'est ceci qu'il faut faire bouger et il pense qu'il n'aura pas réussi son deuxième mandat s'il n'a pas réussi à bouger ce curseur. Sur les capacités d'accueil, il explique que c'est une question de sécurité, avec un effet pervers, car dès lors qu'il y a une capacité d'accueil en Psychologie, cela entraîne une orientation d'étudiants en Sociologie, qui pourra aussi entraîner une capacité d'accueil et ainsi de suite. C'est une hypocrisie nationale. Il faut prendre ses responsabilités, on a les moyens ou pas. Il faut dire les choses. Il aimerait que l'on puisse accompagner les étudiants que l'on sait a priori en difficultés ou ne sachant pas ce qu'ils veulent faire. Ce n'est pas scandaleux à 18 ans de ne pas savoir ce que l'on veut faire. Il faut apprendre non pas le fondamental mais les fondamentaux, comme savoir travailler, comme savoir traiter l'information et comment l'analyser. C'est selon lui plus important que le fondamental. Il se dit prêt à y travailler dès demain avec l'Établissement et les administrateurs. Ce sont des vraies questions qu'il faut se poser car la massification va rapidement s'imposer à l'Université, qui n'aura pas les moyens d'y répondre. On ne pourra pas recruter 300 personnels et construire 15.000m<sup>2</sup>.

**MME SAMI** signale qu'elle trouve le terme de massification extrêmement péjoratif. Cependant elle est totalement en accord avec les propos précédents et sur le fait qu'effectivement il serait important et intéressant de travailler sur l'accompagnement des étudiants qui malheureusement, parce qu'ils ne connaissent pas les codes, parce que les parents ne connaissent pas les codes, ont été mal orientés généralement à Bac – 3, voir Bac – 4. Le problème au niveau des sélections et de l'entrée à l'Université, est qu'elle reçoit des étudiants qui à un moment de leur parcours ont été mal orientés et qui se retrouvent donc en échec. Elle pense qu'il est important que l'Université puisse mettre des moyens aussi, pas forcément élevés, pour l'accompagnement de ces étudiants. Elle pense que la Région et la Métropole doivent aussi accompagner les étudiants de ce type. L'Université est humaniste et ouverte et son rôle est d'être un ascenseur social et de permettre l'accession sociale parfois. C'est la responsabilité de l'Université. Elle souhaite savoir si l'Établissement est prêt à accompagner ce type d'étudiant. Cela ne coûte pas si cher, environ 30.000 euros, pour un groupe REUSCIT comme ce qui se fait à l'UFR Sciences. Pour 384 demandes, l'UFR Sciences prend seulement 30 étudiants. Elle explique qu'un accompagnement a été demandé à la Région pour deux

groupes. Ensuite, elle revient sur le rapprochement Université – Ecoles, en particulier avec l'Ecole Centrale. Elle aimerait connaître les conditions dans lesquelles va se faire cette fusion annoncée et savoir si le Conseil d'Administration sera associé à ce travail de rapprochement. Elle s'interroge aussi pour les personnels, car jusqu'ici il ne lui semble pas que la façon de fonctionner et les stratégies de certaines écoles et de l'Université soient toujours les mêmes. Enfin, elle a noté que **M.LABOUX** a évoqué une autre manière de fonctionner dans le respect des uns et des autres. Elle salue ceci. Elle voudrait dire que l'Université est le bien commun de tous et qu'en général, quel que soit ce qu'elle a défendu au sein du Conseil d'Administration, c'était toujours pour essayer de faire avancer les choses dans le respect des principes qui l'animent et des raisons pour lesquelles elle a été élue. Elle a à cœur que l'Université rayonne et avance. Il n'y a aucune contribution meilleure qu'une autre. En particulier elle pense que dans le précédent mandat, elle parle pour elle et assume totalement ce qu'elle dit, elle n'a pas eu l'impression d'avoir été dans une incantation démagogique, de n'avoir jamais apporté aucune proposition constructive, d'avoir été systématiquement opposée à tout, et d'avoir eu des positions éloignées des « préoccupations locales ». Elle ne s'est pas reconnue dans cette définition. Elle souhaite rappeler qu'elle a voté un certain nombre de points, qu'elle n'a pas été dans une opposition systématique, mais dans certaines oppositions. Elle rappelle que l'opposition a voté quasiment à l'unanimité pour le dernier Vice-Président élu. Elle souhaite avoir l'assurance que le travail se fera dans le respect des uns et des autres, des positions des uns et des autres.

**M.LABOUX** s'accorde sur les propos. Il souhaite aussi travailler sur l'identification des étudiants a priori en difficulté. C'est le plus difficile, car avant de mettre des outils, il faut identifier la population cible. Il revient sur l'association du Conseil d'Administration pour le rapprochement Université-Ecole, qu'il réaffirme. Ce projet de structuration majeure pour l'Etablissement est engageant. Il n'en présente pas encore l'organisation car il y a encore des éléments juridiques à finaliser. Sur le fonctionnement du Conseil d'Administration, c'est un engagement sincère pour que chacun y trouve sa place, pour que l'on fonctionne de manière moins institutionnelle, pour que chacun respecte le temps de parole des uns et des autres et pour que le travail en amont soit différent.

**MME DRONNEAU** remercie **M.LABOUX** pour ce programme très ambitieux. Elle partage les inquiétudes de **M.MENUET** et les interrogations de **M.GUEVEL** quant à la construction des Pôles et au modèle administratif et sur les conséquences actuelles sur les personnels BIATSS qui sont inquiets et dans l'incompréhension de ce modèle, en tous les cas sur ce qui s'est passé sur ce dernier mandat. Elle revient sur les propos relatifs aux contractuels et précise que contrairement à ce qui a été dit, ils n'ont pas les mêmes rémunérations que les titulaires. Il a précisé qu'il souhaitait un titulaire devant chaque poste pérenne. Or, elle explique que dans ce dernier mandat, le Président a utilisé un droit de veto contre une filière de titulaires, la filière AENES, ce qui a empêché l'arrivée de titulaires sur ces postes-là. Elle souhaite savoir s'il continuera à utiliser ce droit de veto, qui fait passer un message assez négatif vis-à-vis des collègues au niveau de l'Académie et qui ne rend pas attractive l'Université pour cette filière. La politique indemnitaire malgré les progrès très conséquents, n'est toujours pas attractive pour ces personnels, et lorsqu'ils subissent en plus ce veto, c'est une sorte d'humiliation. Elle trouve cette politique contradictoire avec les faits.

**M.LABOUX** souhaite savoir le nombre de collègues concernés. **MME DRONNEAU** informe que six postes de catégorie B vacants à l'issue du mouvement intra académique du fait que le Président a mis trop de veto à l'ensemble des collègues qui potentiellement pouvaient candidater à l'Université de Nantes. Il y a eu des collègues qui ont pu muter, et elle l'en remercie, mais il a empêché des collègues d'entrer avec ce veto. **M.LABOUX** souligne qu'il n'a pas le détail du dossier. Il rappelle que le droit de veto est dans la loi et il faut constater qu'il n'a pas été abusif l'an passé. L'effort fait sur les indemnités est à souligner, notamment en début de mandat, où la situation était telle, qu'en 2012 on ne savait pas comment payer tous les fonctionnaires. Il explique que ce n'est pas un plaisir, un choix ou une politique que d'appliquer un droit de veto.

**M.CHAGNEAU** rappelle que durant le premier mandat, **M.LABOUX** a toujours privilégié la démarche de dialogue notamment dans le cas de l'auto-évaluation de l'Université pour l'accréditation 2017. Il espère que ceci va continuer durant le mandat suivant. Lors du Conseil d'Administration du 13 décembre 2013, le Président a fait une promesse, celle de ne pas augmenter les frais d'inscription annexes à l'Université de Nantes tant que les aides sociales ne seront pas totalement réformées. Il souhaite savoir si cette position sera confirmée lors du second mandat. Ensuite, il revient sur la priorité annoncée sur la formation, la transition pédagogique, l'anticipation des métiers et sur la valorisation réelle de l'engagement et notamment sur l'année de césure, qu'Interasso appuiera bien évidemment. Il profite de la présence de la Région dans ce Conseil, pour interroger sur les relations

avec les écoles, l'interdisciplinarité de la formation et l'anticipation des métiers. Il y a quelques semaines, la Grande Conférence de la Santé a rendu ses conclusions sur un certain nombre de mesures. Il souhaite connaître la stratégie pour l'intégration universitaire des formations sanitaires et sociales au sein de la communauté de façon pleine et entière.

**M.LABOUX** rappelle que pour la première fois dans l'Etablissement, il a été conçu un travail collectif d'auto évaluation avec 500 collègues et étudiants mobilisés. Il souhaite continuer dans cette optique de travail collaboratif et collectif. Sur les frais d'inscription, il confirme ses propos de 2012. Penser que l'augmentation des frais d'inscription est la solution aux problèmes de modèle universitaire et contrat avec l'Etat est un leurre. Ceci ne résoudrait pas le problème, et on le voit en Angleterre, avec des frais de 12.000 euros ou encore en Allemagne alors même que c'est gratuit. Dans tous les pays avec des modèles tout à fait différents, quels que soient les droits d'inscription, il y a une vraie question sur le modèle. Il confirme donc ce qu'il a dit en 2012, en décembre 2013 et durant la campagne. Il faut voir les choses plus globalement avec équité et justice. Sur les formations paramédicales, il s'accorde mais sur des critères qualité de la formation, sur l'évaluation et pas seulement pour pouvoir bénéficier de droits universitaires. Il faut travailler sur ce sujet mais le mettre aussi en lien avec l'augmentation du nombre d'étudiants. On ne pourra les mettre en plus. L'universitarisation est possible, dès lors qu'il y a des critères et si l'Etablissement en a les moyens.

**LE PRÉSIDENT DE SEANCE** propose de passer au vote. Il insiste sur la confidentialité des débats qui ont lieu ce matin au sein de l'assemblée. Il informe des procurations : **MME LESTIEN** a donné procuration à **M.JAOUEN**, **M.GENON** à **MME BERNAULT**, **MME DANIEL** à **M.TOSTIVINT** et **MME BELLIN** à **M.MENUET**.

**LE PRÉSIDENT DE SEANCE** donne les résultats.  
**ELECTEURS : 34**  
**SUFFRAGES valablement EXPRIMES : 34**  
**BLANCS OU NULS : 7**  
**M.LABOUX : 27 voix**

La majorité étant atteinte, **LE PRÉSIDENT DE SEANCE** déclare **M. Olivier LABOUX**, élu Président de l'Université de Nantes pour un mandat de quatre ans.

**M.LABOUX** souligne que c'est un moment solennel pour l'Etablissement et pour lui personnellement. C'est un engagement de tous les jours avec une Université formidable, une communauté magnifique et il estime que l'on peut faire de très belles choses ensemble. Il remercie l'ensemble des administrateurs pour leur confiance, et en sera le plus digne possible avec l'appui de tous.

**LE PRÉSIDENT DE SEANCE** souhaite remercier chaleureusement **MME TEXIER**, **MME PENISSON** et **MME BEZAULT** qui ont largement contribué au bon déroulement des deux séances du Conseil d'Administration du 21 et du 31 mars 2016.

**LE PRÉSIDENT DE SEANCE** lève la séance à 10 h 30.

**LE PRÉSIDENT DE SEANCE**

**Yves POUZAINT**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yves Pouzaint', enclosed within a large, hand-drawn oval shape.